



Port-Cros
Parc National

Porquerolles
Conservatoire
Botanique National
Méditerranéen

Le Parc national de Port-Cros mène des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de protection et de gestion durable de la faune et de la flore des îles de Port-Cros et Porquerolles. Comme le discoglosse sarde, batracien relique du passé, que l'on ne trouve que sur quelques îles de Méditerranée, la tortue d'Hermann fait l'objet de toutes les attentions. Un élevage, à partir d'animaux qui lui ont été confiés, a été mis en place sur l'île de Porquerolles sous contrôle scientifique. Des études sont engagées pour une meilleure connaissance de l'espèce et des milieux qui lui seraient favorables dans l'éventualité d'une réintroduction.

Renseignements :

Parc national de Port-Cros
Conservatoire botanique national
méditerranéen de Porquerolles
Castel Sainte-Claire
83418 Hyères cedex

Tél : 04 94 12 82 30
Fax : 04 94 12 82 31

Courriel :
accueil.pnpc@espaces-naturels.fr

www.portcrosparcnational.fr

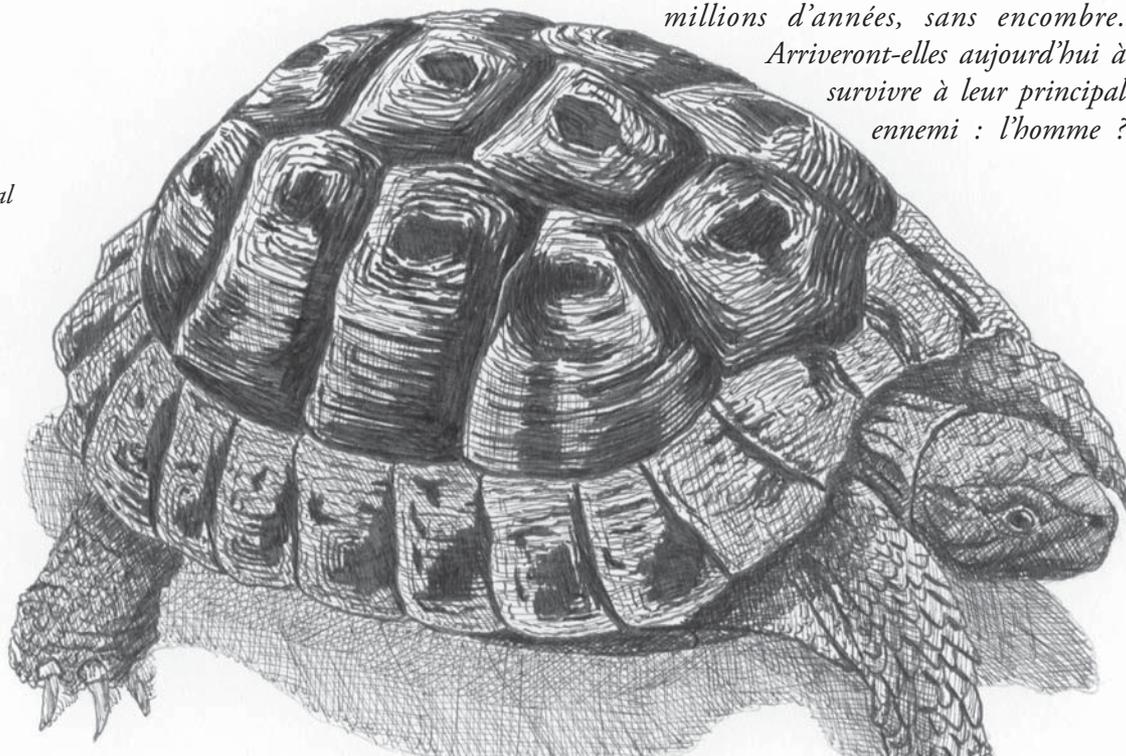
Texte : Claire VIGNON,
avec la participation de Marc CHEYLAN
et de Barbara LIVOREIL
Illustrations : Sylvain URIOT
2006

La tortue d'Hermann

« *Unique tortue terrestre
de France* »

L'histoire des tortues est très ancienne. Elles ont peuplé la terre il y a plus de 200 millions d'années, à l'époque des dinosaures. Grâce à leur grande capacité d'adaptation à des environnements très différents, elles ont parcouru ces millions d'années, sans encombre.

Arriveront-elles aujourd'hui à survivre à leur principal ennemi : l'homme ?

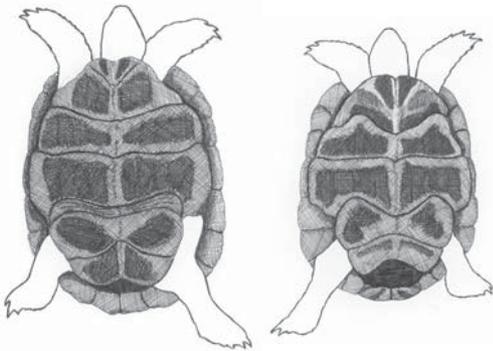


La tortue d'Hermann est bien reconnaissable avec sa carapace ovale fortement bombée, de couleur jaune-verdâtre à jaune-orangé, ornée de motifs noirs aux contours assez réguliers. Cette carapace est une sorte d'armure constituée de deux parties : une partie dorsale appelée «dossière» et une partie ventrale appelée «plastron». Cependant, cette carapace n'est vraiment rigide que lorsque la tortue a atteint 5 à 6 ans.

Il existe deux sous-espèces de tortues d'Hermann : *Testudo hermanni hermanni* Gmelin, 1789, à l'ouest de l'Europe méditerranéenne (Espagne, France, Italie) et *Testudo hermanni boettgeri* Mojsisovics, 1889, à l'est, de la Yougoslavie à la Turquie.

La sous-espèce occidentale que l'on rencontre en France, n'est pas très grande. La longueur de sa dossière est comprise entre 13 et 16 cm chez les mâles et entre 16 et 18 cm chez les femelles.

Elle tient son nom du zoologiste strasbourgeois Johannes Hermann qui possédait le spécimen type décrit par J.F. Gmelin en 1789.



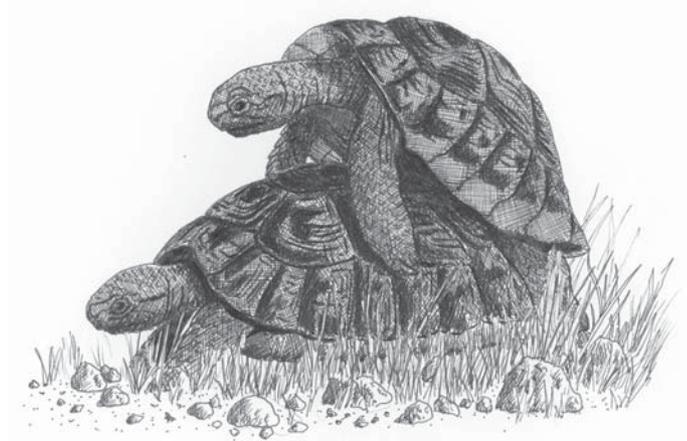
Le mâle est plus petit que la femelle. Il a un plastron concave, afin d'épouser la forme de la femelle lors de l'accouplement. L'échancrure du lobe anal, chez le mâle, est très large et l'écaïlle double, située au dessus de la queue sur la dossière, est recourbée vers l'intérieur. La queue du mâle, qui abrite le pénis, est plus longue que celle de la femelle. Elle est terminée par une griffe cornée plus développée.

Il y a 200 000 ans, la tortue d'Hermann occupait un territoire beaucoup plus vaste qu'actuellement. Celui-ci s'étendait jusqu'aux régions actuelles de la Charente et de la Corrèze. Depuis, son aire de distribution n'a cessé de régresser, pour des raisons climatiques au quaternaire, puis humaines par la suite. Au néolithique, elle peuplait la plupart des régions méditerranéennes françaises : Var, Bouches du Rhône, Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales. De nos jours, elle ne subsiste que dans le Var, dans le massif et la plaine des Maures, et dans quelques secteurs de la Corse.

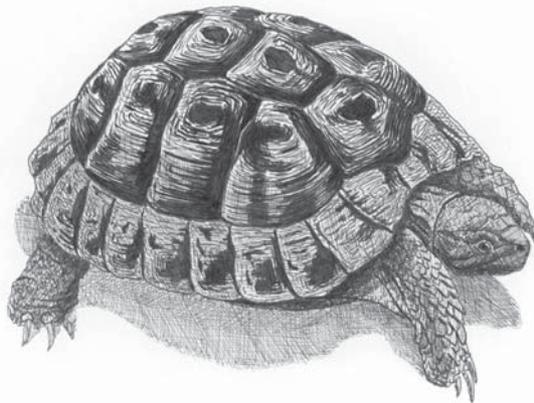
Comme tous les reptiles, la tortue d'Hermann est très dépendante de la température. Elle se trouve bien aux alentours de 25°. Vous aurez donc moins de chance de la rencontrer en été, lorsqu'il fait très chaud, car elle se cachera dans un coin d'ombre. En hiver, elle supporte des températures assez basses en hibernant. De mi-novembre à mi-mars, elle s'enterre dans la litière à 1 ou 2 cm de la surface du sol seulement, au pied d'un buisson ou d'un rocher dans un secteur boisé, et attend le retour de températures plus clémentes.

La tortue d'Hermann affectionne particulièrement les maquis et les broussailles, où elle trouve à la fois des zones abritées contre les fortes températures et les prédateurs, des zones ouvertes pour y déposer ses œufs, des zones enherbées pour se nourrir et des points d'eau. Les œufs et les nouveau-nés sont la proie des fouines et des sangliers. D'autres prédateurs, chiens, renards, sangliers et corvidés s'attaquent aux juvéniles dont la dossière est encore fragile.

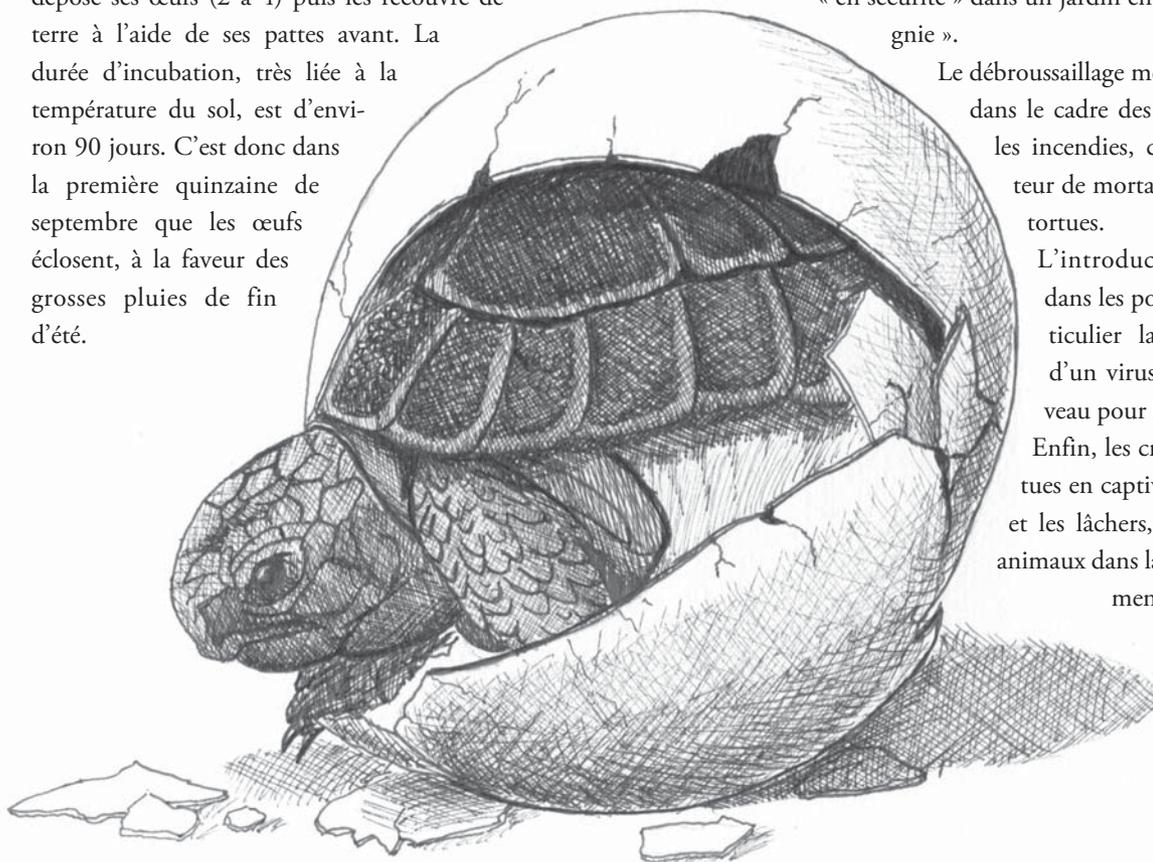
Essentiellement herbivore, elle peut occasionnellement manger de petits invertébrés (escargots, limaces, vers de terre).



La maturité sexuelle de cette espèce est assez tardive : 10-11 ans pour les mâles et 12-13 ans pour les femelles. Les accouplements ont lieu pendant toute la période active mais surtout au printemps (avril et mai) et en fin d'été (septembre et octobre).



De début mai à début juillet, la femelle choisit un lieu dégagé et ensoleillé pour pondre ses œufs, car ceux-ci ont besoin de chaleur durant la phase d'incubation. A l'aide de ses pattes postérieures, la tortue creuse un nid de quelques centimètres de profondeur, y dépose ses œufs (2 à 4) puis les recouvre de terre à l'aide de ses pattes avant. La durée d'incubation, très liée à la température du sol, est d'environ 90 jours. C'est donc dans la première quinzaine de septembre que les œufs éclosent, à la faveur des grosses pluies de fin d'été.



La tortue d'Hermann est menacée !

Les causes de sa disparition sont multiples, mais toujours directement ou indirectement liées à l'homme.

Il s'agit avant tout de la modification des habitats. L'urbanisation, qui s'est développée sur la côte méditerranéenne, empiète sur les territoires de la tortue et diminue fortement la superficie de son habitat. Parallèlement, à l'intérieur des terres, les surfaces de jachères et de friches agricoles ont diminué au profit de la forêt, milieu fermé, qui convient peu à la tortue. L'extension de la vigne représente également un grave problème car cet habitat ne lui est pas favorable.

Les incendies de forêt menacent également l'espèce.

A cela s'ajoutent différentes menaces plus ponctuelles.

La tortue a le tort d'être un animal fort sympathique, paisible et peu farouche. Il est donc fréquent qu'elle soit ramassée et mise « en sécurité » dans un jardin en tant qu'animal de « compagnie ».

Le débroussaillage mécanique, utilisé notamment dans le cadre des plans de prévention contre les incendies, constitue également un facteur de mortalité non négligeable pour les tortues.

L'introduction d'espèces étrangères dans les populations naturelles, en particulier la tortue grecque, porteuse d'un virus, représente un risque nouveau pour les populations autochtones. Enfin, les croisements avec d'autres tortues en captivité (y compris *T.h.boettgeri*) et les lâchers, par les particuliers, de ces animaux dans la nature, entraînent actuellement un risque sérieux de disparition de la souche varoise, unique au monde, par dilution génétique.

Les actions de protection et de conservation

La tortue d'Hermann figure, en annexe II de la convention de Berne (protection des espèces et des habitats), en annexe II (CITES annexe C1) de la convention de Washington (commerce des espèces) et en annexes II et IV de la Directive « Habitat-Faune-Flore » (protection et gestion de l'espèce et de son milieu).

Elle est également protégée au niveau national en France.

Le Conservatoire du Littoral et le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP) protègent des sites à tortue d'Hermann.

La Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux (SOPTOM) a ouvert, en 1988, le premier « village des tortues », à Gonfaron (Var). On y pratique la sensibilisation du public, des soins aux animaux blessés et des suivis de sites.

Pour en savoir plus :

- DEVAUX B., 1999 - *La tortue sauvage*, Ed. Sang de la Terre – 184 p.

- DELLERBA M.L., 2005 – *Qui es-tu tortue ? La tortue d'Hermann expliquée aux enfants* – Ed. Valletoise.

Ces deux ouvrages sont disponibles au « Village des tortues » de Gonfaron. www.villagetortues.com



Natura 2000 est un réseau constitué de territoires classés selon deux directives européennes :

- la Directive Habitats qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la conservation des habitats et des espèces,
- la Directive Oiseaux qui préconise la création de zones de Protection Spéciales (ZPS) pour la conservation des oiseaux.

L'objectif de ce réseau est d'assurer le maintien ou, le cas échéant, le rétablissement de milieux, d'espèces et d'habitats d'espèces jugés d'intérêt communautaire.

Cet objectif de maintien de la biodiversité doit également tenir compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'attachent à ces territoires. Pour cela, des comités de pilotage réunissant les autorités administratives, les scientifiques, les utilisateurs et différents acteurs socio-économiques, travaillent à la mise en place de politiques de gestion concertée sur ces sites.

La tortue d'Hermann est inscrite sur la liste des espèces animales d'intérêt communautaire du Document d'Objectifs Natura 2000 des îles de Port-Cros et de Porquerolles.